



La Faculté de chirurgie dentaire de Montrouge, rattachée à l'Université Paris Descartes, dispense des enseignements en vue de l'exercice professionnel de la chirurgie dentaire, de l'enseignement et de la recherche. Elle accorde une place prépondérante à la recherche biomédicale par le soutien à des laboratoires d'excellence dans le domaine de la biologie et des biomatériaux des milieux buccal et osseux.

Les études sont longues (6 ans au minimum) et comprennent des enseignements théoriques, pratiques et cliniques en parallèle. Très tôt les étudiants seront confrontés à la relation patient - soignant.

La pratique de ce métier requiert actualisation permanente des connaissances, habilité manuelle, grande résistance physique, et sens du contact.

ORGANISATION DES ETUDES DE CHIRURGIE DENTAIRE A LA RENTREE 2012

(Application de la loi n° 2009-833 du 7 juillet 2009)

1ère Année des Etudes de Santé ou PAES :

La première année de santé est commune aux études médicales, odontologiques (chirurgie dentaire), pharmaceutiques et de sage-femme (maïeutique). La 1ère année des études de santé est sanctionnée par des épreuves communes de concours à la fin du 1er semestre et par 1, 2, 3 ou 4 concours, selon le choix de l'étudiant, à la fin du 2ème semestre. Le nombre de places offertes pour chaque filière est fixé par arrêté ministériel. A l'issue des épreuves de la PAES, quatre classements sont établis. Pour être admis à poursuivre des études de maïeutique, médecine, kinésithérapie, odontologie et pharmacie les candidats doivent figurer en rang utile sur la liste de classement correspondant à la filière choisie : maïeutique, médecine/kinésithérapie, odontologie ou pharmacie.

Enseignements et épreuves :

La PAES, organisée en 2 semestres, comprend des Unités d'enseignement (UE) communes et une Unité d'enseignement spécifique à chacune des 4 filières (médecine/kinésithérapie, odontologie, pharmacie, sage-femme). A l'université Paris Descartes, cette UE spécifique se décompose en un tronc commun de 30 heures et une partie spécifique de 20 heures.

Le tableau ci-dessous présente les intitulés des enseignements dispensés dans les différentes UE préconisées par le Ministère (UE 1 : Atome – Biomolécules – Génome – Bioénergétique – Métabolisme ; UE 2 : La cellule et les tissus ; UE 3 : Organisations des appareils et systèmes - Bases physiques des méthodes d'exploration – Aspects fonctionnels ; UE 4 : Evaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé ; UE 5 : Organisations des appareils et systèmes : aspects morphologiques et fonctionnels ; UE 6 : Initiation à la connaissance du médicament ; UE 7 : Santé, Société, Humanité ; UE spécifique).

Chaque université décide de son programme et de l'organisation des UE par semestre.

A Paris Descartes, pour chaque UE, les volumes horaires, la période et la durée des épreuves sont communs aux 4 filières. Seuls des coefficients attribués à certaines UE diffèrent pour la filière pharmacie (Voir tableau ci-dessous).

ENSEIGNEMENTS		EPREUVES			COEFFICIENTS			
INTITULES		VOLUME HORAIRES PREVISIONNEL	PERIODE	DUREE	Maïeutique	Médecine Kinésithérapie	Odontologie	Pharmacie
UE 1	CHIMIE, BIOCHIMIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 2	BIOLOGIE CELLULAIRE, HISTOLOGIE, EMBRYOLOGIE	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 3	PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE ET TRANSFERT DE PROTONS ET D'ELECTRONS	85	S1	3h	10	10	10	10
UE 4	EVALUATION DES METHODES D'ANALYSES APPLIQUEES AUX SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTE	33	S2	1h	4	4	4	4
UE 5	ORGANISATION DES APPAREILS ET SYSTEMES	31,5	S2	1h	4	4	4	2
UE 6	INITIATION A LA CONNAISSANCE DU MEDICAMENT	33	S2	1h	4	4	4	6
UE 7	SANTE SOCIETE HUMANITE	63	S2	3h	8	8	8	8
UE 8	TRONC COMMUN	30	S2	30 min	5	5		
spécifique	PARTIE SPECIFIQUE (MAIEUTIQUE / MEDECINE-KINESITHERAPIE / ODONTOLOGIE / PHARMACIE)	20		30 min	5	5	5	5
TOTAL		466 à 526 heures selon le nombre de filières choisies			60	60	60	60

L'obtention d'une moyenne des notes coefficientées égale ou supérieure à 10 dans l'un des concours de la PAES – sage-femme (maïeutique), médecine / kinésithérapie, odontologie ou pharmacie - permet de valider 60 crédits européens (ECTS) du système LMD, quel que soit le nombre d'UE spécifiques obtenues.

Important : Nul ne peut être autorisé à prendre plus de 2 inscriptions en PAES, sauf dérogation exceptionnelle accordée par le président de l'Université sur proposition du ou des directeurs des unités de formation et de recherche de santé concernés.

QUELQUES CHIFFRES des concours de PAES 2011, à titre indicatif :

Nombre d'étudiants inscrits en 2010 - 2011 : 3033.

Nombre d'étudiants inscrits à chaque concours	Médecine	Kinésithérapie	Odontologie	Maïeutique	Pharmacie
		2384		770	379
Nombre de reçus	353	12	43	29	197
Rang du 1er admis (note)	1er (16,61)	363e (12,20)	1er (15,17)	1er (13,84)	1er (15,38)
Rang du dernier admis (note)	354e (12,27)	453e (11,72)	124e (11,01)	58e (10,54)	316e (9,80)

Total des reçus : 634, soit 610 [total des numerus clausus : 349 (médecine) + 41 (odontologie) + 191 (pharmacie) + 29 (maïeutique)] + 12 places (4 en médecine, 2 en odontologie, 6 en pharmacie) au titre du contingent pour les étudiants étrangers classés en rang utile, + 12 places en kinésithérapie.

Remarque : un certain nombre d'étudiants obtiennent une place grâce au désistement d'étudiants refusant la ou les places disponibles.

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études à la Faculté de Chirurgie dentaire de Montrouge doivent s'inscrire en PAES dans les facultés de Paris Descartes (Paris 5), Pierre et Marie Curie (Paris 6), Paris-Sud 11, Paris Est Créteil Val de Marne (Paris 12) ou Versailles Saint-Quentin en Yvelines.

Les études de Chirurgie dentaire

La faculté est engagée dans un processus pilote de réforme des études dentaires en conformité avec le processus de Bologne, afin de garantir une lisibilité internationale, la mobilité et la collaboration avec nos partenaires européens et internationaux.

La nouvelle structure répond aux évolutions actuelles : croissance exponentielle des données scientifiques, développement des hautes technologies, éducation à l'apprentissage tout au long de la vie, nécessité de former des chercheurs.

Au cours des 6 premiers semestres, l'accent est mis sur une éducation scientifique solide, un contact précoce avec les patients dès le 2e semestre, le développement de l'anglais médical et des technologies de l'information et de la communication et l'acquisition précoce de compétences pour participer à la recherche.

Un point fort de ce nouveau curriculum est sa dimension hospitalo-universitaire renforcée: dès le 2e semestre, les étudiants effectuent un stage actif dans l'un des quatre services hospitaliers afin d'y acquérir, au contact des patients, leurs premières compétences cliniques. Les méthodes pédagogiques développées placent l'étudiant au centre d'un processus actif et responsable de son apprentissage. Les cours magistraux traditionnels ont fait place à diverses méthodes d'enseignement interactives et plus actuelles par petits groupes pour favoriser la créativité de l'étudiant et la construction active de ses connaissances.

Cette ouverture laisse la place à un programme formulé en termes de compétences et structuré autour des appareils, des maladies, de l'environnement professionnel. Ainsi, l'étudiant sera capable, le plus tôt possible, d'analyser, d'expliquer et de résoudre les problèmes cliniques des patients, voire des populations.

Première année

Le 1er semestre constitue une introduction à la profession d'odontologiste et à la connaissance de l'écosystème buccal. **Le second semestre** s'articule autour de la prévention des maladies inflammatoires et infectieuses de la cavité buccale, avec pour premier modèle la gingivite.

À l'issue du 1er semestre, l'étudiant sera capable de : décrire son environnement physique de travail ; utiliser son environnement virtuel de travail ; décrire son environnement professionnel futur (cabinet dentaire) ; lire et s'exprimer en anglais courant ; décrire la morphologie, la situation anatomique et la physiologie de l'appareil cardiorespiratoire dans la mesure où elles interviennent dans la problématique bucco-dentaire (urgence vitale) ; expliquer le fonctionnement de l'écosystème buccal en décrivant ses composants et les relations qui s'établissent entre eux pour maintenir l'homéostasie du système ; décrire la croissance et le développement du complexe bucco-facial ; décrire les relations entre la santé publique et l'odontologie ; expliquer l'influence des facteurs sociologiques et éthiques sur la santé publique dentaire et l'exercice de la profession.

À l'issue du 2e semestre, l'étudiant sera capable de : décrire son environnement physique de travail (service hospitalier) ; utiliser son environnement virtuel de travail (C2i niveau 1) ; lire et s'exprimer en anglais de la santé ; décrire la morphologie, la situation anatomique et la physiologie des systèmes hépatiques et rénaux, dans la mesure où ils interviennent en pharmacologie ; réaliser des radiographies intra-orales sur patient en respectant les mesures de radioprotection ; établir une relation adaptée avec un tiers (expression orale et corporelle) ; expliquer les mécanismes d'apparition d'une gingivite bactérienne ; diagnostiquer et prévenir une gingivite bactérienne ; décrire l'anatomie bucco-faciale et expliquer les notions de somesthésie oro-faciale ; décrire les rapports maxillo-mandibulaires chez un sujet idéalement denté ; expliquer la physiologie de la mastication ; développer une relation éthique avec les patients ; identifier les aspects juridiques et réglementaires du dossier médical ; mettre en place une éducation thérapeutique en santé orale avec ses patients ; décrire les différents domaines de la recherche en rapport avec la médecine dentaire ; caractériser les différents types de recherche (clinique, fondamentale, translationnelle) ; identifier les outils statistiques de base (statistiques descriptives) ; présenter des comptes rendus d'activités d'apprentissage en utilisant des supports divers (affiches, diapositives, rédactions commentées).

Organisation des apprentissages :

Les cours magistraux sont en nombre restreint et s'adressent à l'ensemble de la promotion. Placés le plus souvent au début de chaque module, ou de chaque unité d'enseignement, ils permettent d'introduire les thématiques, de fixer les objectifs à atteindre pour les étudiants et de préciser les méthodes de travail. Ils s'accompagnent, sur l'espace numérique de travail (ENT), d'un corpus de documents de références que doivent s'approprier les étudiants.

Les séminaires sont obligatoires et s'adressent aux étudiants en demi promotion. Ils sont interactifs, animés par plusieurs enseignants et permettent une auto-évaluation des étudiants au cours de leur apprentissage. Les enseignements dirigés, ateliers et travaux pratiques sont obligatoires et s'adressent à des séries d'une quinzaine d'étudiants.

Des plages d'apprentissage personnel et d'enseignement en tutorat sont identifiées sur l'emploi du temps. Elles doivent être utilisées par l'étudiant pour un travail individuel, selon les objectifs fixés par les équipes enseignantes, en utilisant les ressources documentaires et bibliographiques. Les étudiants ont la possibilité de prendre rendez-vous avec un enseignant ressource pour faciliter le processus de son apprentissage.

Évaluation :

L'évaluation de chaque semestre comporte une large part d'évaluation formative : analyse et résolution des problèmes, attitude responsable pour son propre apprentissage dans le cadre d'un groupe ou individuellement. Les méthodes sont adaptées à la nature de l'apprentissage. Par exemple l'examen final d'évaluation des connaissances fera appel à des questions courtes. Par ailleurs les méthodes utilisées pour évaluer les habiletés seront formatives et feront appel à des actions-réactions enseignant-étudiant.

Deuxième année

Dans la continuité de la première année, la deuxième année approfondit les connaissances et les apprentissages.

À l'issue du 3e semestre, l'étudiant sera capable de : identifier et hiérarchiser les ressources à solliciter en vue de la résolution d'un problème clinique ; lire un document scientifique et médical rédigé en langue anglaise ; décrire la morphologie, la topographie anatomique et la physiologie des organes du corps humain (appareil digestif et système endocrinien) dans la mesure où elles interviennent dans la prise en charge des patients en odontologie ; expliquer le fonctionnement du système immunitaire inné et acquis ; décrire les mécanismes moléculaires de l'hémostase et leurs interactions ; décrire le développement général de l'enfant ; décrire les différentes dentures et phénomènes de dentition ; identifier les difficultés possibles dans la relation professionnelle ; résoudre des problèmes issus de situations inattendues en adoptant une attitude professionnelle ; prévenir la carie dentaire ; traiter les patients atteints de caries initiales et/ou établies en respectant le concept de préservation tissulaire ; mettre en oeuvre les procédures de traitement des gingivites en tenant compte de leurs facteurs étiologiques ; décrire l'anatomie bucco-faciale : innervation tête et cou, anatomie/physiologie du parodonte profond ; définir et expliquer les notions de somesthésie bucco-faciale, de douleur et de son ressenti clinique ; recueillir les données d'un examen clinique nécessaires au diagnostic ; indiquer et pratiquer une anesthésie avec un maximum de sécurité ; savoir conduire un entretien clinique ; expliquer la physiologie de l'articulation temporo-mandibulaire chez le patient denté ; identifier et analyser les conditions présentes lors de la conduite de l'entretien praticien - patient : le verbal et le non verbal ; identifier et analyser l'état psychologique du patient dans la situation de soin ; histoire de la médecine bucco-dentaire ; identifier les écrits professionnels ; décrire les systèmes de santé en Europe ; recherche de laboratoire, analyse critique de la littérature scientifique.

Lieux d'inscription et d'enseignement

Service de la scolarité de la 1ère Année des Etudes de Santé (PAES) :
UFR biomédicale des Saints-Pères
45 rue des Saints-Pères - 75006 Paris
Tél : 01 42 86 20 05
www.biomedicale.parisdescartes.fr

Enseignements : PAES : UFR Biomédicale des Saints-Pères
45, rue des Saints-Pères 75006 Paris
www.biomedicale.parisdescartes.fr
ET

Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques
4, avenue de l'Observatoire 75006 Paris
Tél : 01 53 73 98 52
www.pharmacie.parisdescartes.fr

Etudes de Chirurgie dentaire :

- **Enseignement théorique**
Faculté de Chirurgie Dentaire
1, rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge
Tél. 01 58 07 67 09/10
- **Enseignement clinique**
- **Hôpital Louis Mourier**
178, rue des Renouillers
92700 COLOMBES
- **Hôpital Albert Chenevier**
Rue de Mesly
94000 CRETEIL
- **Hôpital Charles Foix**
12, rue Fouilloux
94200 IVRY
- **Hôpital Bretonneau**
23 rue Joseph de Maistre
75018 Paris

Stages dans différents services hospitaliers
www.odontologie.parisdescartes.fr

Pour en savoir +

SOFIP
12, rue de l'Ecole de médecine
75006 Paris - Métro : Odéon
Tél. 01 76 53 16 50
Courriel : sofip@parisdescartes.fr
Site Internet : www.parisdescartes.fr
Rubrique "Orientation & Insertion"

Sites internet à consulter :
www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr
www.sante.gouv.fr/

Site de l'association des tuteurs étudiants en PAES à Paris Descartes : www.c2p1.fr

Venez poser vos questions à la Journée "Portes ouvertes" de l'Université (JPO)
Samedi 11 février 2012

10h-18h
45, rue des Saints-Pères 75006 Paris
Métro : Saint-Germain-des-Prés

Pourquoi choisir l'Université Paris Descartes ?

- Des formations dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Santé ...
- Des laboratoires de recherche à la pointe de l'innovation ...
- Un ancrage dans le monde professionnel ...
- Une ouverture forte à l'Europe et à l'international ...



SANTE

SANTE

Chirurgie dentaire (Odontologie)

À l'issue du 4^e semestre, l'étudiant sera capable de : identifier et hiérarchiser les ressources pertinentes pour résoudre un problème clinique ; communiquer oralement et par écrit avec tous les personnels impliqués dans les soins dentaires ; identifier une urgence à caractère médical et la prendre en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale ; prescrire par écrit un traitement quelles qu'en soient ses modalités ; décrire les grandes familles de médicaments anti-inflammatoires, antibiotiques, hémostatiques ; évaluer l'âge dentaire clinique et radiographique d'un patient ; décrire les éléments nécessaires au diagnostic des dysmorphoses et troubles fonctionnels ; décrire les interactions entre les pathologies cardio-vasculaires, pulmonaires, endocriniennes, digestives, hématologiques et la prise en charge odontologique (prescriptions et précautions) ; énoncer les principes de l'ergonomie en pratique professionnelle odontologique ; préserver la vitalité pulpaire pendant les traitements chirurgicaux des lésions carieuses ; restaurer la fonction masticatoire des dents à pulpe vivante mutilées par la carie en préservant les tissus sains et en garantissant l'esthétique ; diagnostiquer les parodontites ; décrire l'anatomie bucco-faciale ; définir et reconnaître la douleur aiguë ; recueillir les données d'un examen clinique nécessaires au diagnostic ; diagnostiquer une pathologie infectieuse d'origine dentaire de la sphère cervico-faciale ; évaluer les troubles fonctionnels en rapport avec une perte de substance coronaire dentaire ; traiter les troubles de la mastication associés à la perte partielle ou totale de la couronne d'une unité dentaire ; identifier les dysfonctionnements musculo-squelettiques de l'appareil manducateur ; identifier et interpréter les informations fournies par les patients au cours de l'entretien (verbal et non verbal) ; identifier et analyser l'état psychologique du patient dans la situation de soin ; s'intéresser à l'histoire de la médecine bucco-dentaire ; interpréter les écrits professionnels ; décrire les systèmes de santé en Europe ; développer son esprit critique pendant des activités de recherche clinique et de lecture de la documentation scientifique.

Troisième année

Le cinquième semestre a pour thématique le diagnostic et le traitement des infections de la cavité buccale. La thématique du sixième semestre s'articule autour du trouble des fonctions de l'appareil manducateur et de leurs traitements. L'ensemble des savoirs théoriques et cliniques acquis par l'étudiant lui permettra de : assumer ses responsabilités pour le développement de ses compétences concernant l'établissement du diagnostic et le traitement de la sphère orofaciale ; assumer ses responsabilités pour fournir l'information la plus complète possible au patient sur le résultat de ses observations concernant sa santé buccodentaire et en cas de besoin offrir une alternative sur les possibilités de traitement à indiquer sur la base d'une approche individuelle et globale ; s'attacher à adopter une attitude clinique vis-à-vis de l'utilisation des instruments cliniques, de l'hygiène et l'ordre général de l'environnement professionnel ; entretenir une bonne coopération avec toutes les catégories professionnelles de l'équipe de soins ; développer l'esprit critique face à l'information reçue concernant les matériels et les matériaux ainsi que les nouvelles données de la recherche ; acquérir et maintenir un haut niveau d'ambition pour une pratique clinique de qualité. Dès 2012-2013, les troisième année effectueront un stage hospitalier dans un service d'accueil des urgences ou dans un service d'anesthésie-réanimation.

Quatrième et cinquième années

(Réforme des enseignements en cours)
L'enseignement théorique dirigé et pratique poursuit celui des champs disciplinaires pré cliniques précédemment commencés. Sont également abordés : hygiène et prévention, santé publique, odontologie gériatrique, odontologie pédiatrique, anesthésiologie, pharmacologie, odontologie légale, médecine et chirurgie buccales, pathologie médicale et chirurgicale, immunologie clinique.

Formation clinique

L'essentiel des activités des étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} années sont des missions de soins en services d'odontologie. Un certain nombre d'actes sont à réaliser (bilan dentaire, extraction, radio, empreinte, prothèse...).

Les 4^{ème} et 5^{ème} années doivent obtenir le Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) afin de valider leur deuxième cycle. Les 5^{ème} années renforcent leurs compétences et effectuent des stages hospitaliers hors les murs et des stages chez les praticiens.

Le **diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie dentaire** est délivré à l'issue de la soutenance de la thèse et de la validation de la cinquième et dernière année.

Internat

Durée : 6 semestres. Le concours de l'internat en odontologie est ouvert aux étudiants en quatrième ou cinquième année. Moins de 50 postes par an au niveau national. L'interne fait six stages hospitaliers d'un semestre chacun, au cours desquels il reçoit une formation approfondie correspondant aux différentes orientations cliniques suivantes : orthopédie dento-faciale ; médecine et chirurgie orales.

Par ailleurs il suit une formation théorique. Après validation des stages hospitaliers et des connaissances de l'enseignement théorique, l'internat est validé par un Diplôme d'Enseignement Spécialisé (DES). L'interne doit soutenir une thèse d'Etat en chirurgie dentaire à partir du 3^e semestre de l'Internat. Ce titre peut ouvrir la voie à une carrière hospitalo-universitaire.

L'interne obtient le **diplôme d'Etat de Docteur en chirurgie dentaire**.

Formation continue *

Les docteurs en chirurgie dentaire peuvent poursuivre leur formation vers des voies diverses en préparant les diplômes suivants :

CES (Certificats d'études supérieures) :

Ils sont destinés à consacrer des connaissances approfondies dans les diverses branches de l'odontologie et une aptitude aux techniques de la recherche appliquée. Ils sont reconnus comme des diplômes nationaux. Durée : 1 an.
Liste : Anatomie-physiologie de l'appareil manducateur : mention Fonctions-Dysfonctions ou mention Ontogénie-Phylogénie ; Odontologie conservatrice endodontie ; Parodontologie ; Odontologie pédiatrique et prévention ; Odontologie prothétique : mention Prothèse adjointe complète ou mention Prothèse adjointe partielle ou mention Prothèse conjointe.

CECSMO (Certificat d'Etudes Cliniques Spéciales Mention Orthodontie) : diplôme national donnant la qualification de spécialiste en orthopédie dento-faciale. Durée : 4 ans à temps partiel.

DU (Diplôme d'Université), DIU (Diplôme Inter universitaire) de Paris Descartes

Diplômes spécifiques aux universités qui les délivrent, ils permettent d'acquérir une compétence complémentaire dans un domaine particulier.
DU/DIU proposés à Paris Descartes : Endodontie (2 ans), Implantologie orale (3 ans), Odontologie clinique et vieillissement (2 ans), Odontologie pédiatrique clinique (2 ou 3 ans), Orthèse appliquée à l'orthopédie dento-faciale (1 an), Orthodontie linguale (2 ans), Parodontie clinique (2 ans), Prothèse complète clinique (2 ans), Prothèse implanto-portée (2 ans), Troubles fonctionnels oro-faciaux (2 ans).
Attestation de formation aux soins dentaires sous sédation par inhalation de MEOPA (8 demi-journées).

Masters professionnels

Permettant d'acquérir une formation complémentaire (santé publique, clinique, bioingénierie, toxicologie...), de nombreux masters professionnels du domaine des Sciences, Technologies, Santé sont accessibles après validation du 2^e cycle et d'un master 1.

* Voir programmes des diplômes sur les sites : <http://formations.parisdescartes.fr/> www.odontologie.parisdescartes.fr

LA RECHERCHE

Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers la Recherche doivent acquérir des connaissances scientifiques suffisantes en préparant un Master Recherche et un Doctorat. Ce cursus complémentaire aux études d'odontologie est proposé dès la première année des études de chirurgie dentaire (mais fortement conseillé en deuxième année) et débute par le M1 Santé (1^{ère} année de master), parcours conseillé : Biologie cellulaire et moléculaire. Autres voies possibles : concours INSERM en fin de première année des études de chirurgie dentaire (accès très sélectif).

ECHANGES INTERNATIONAUX :

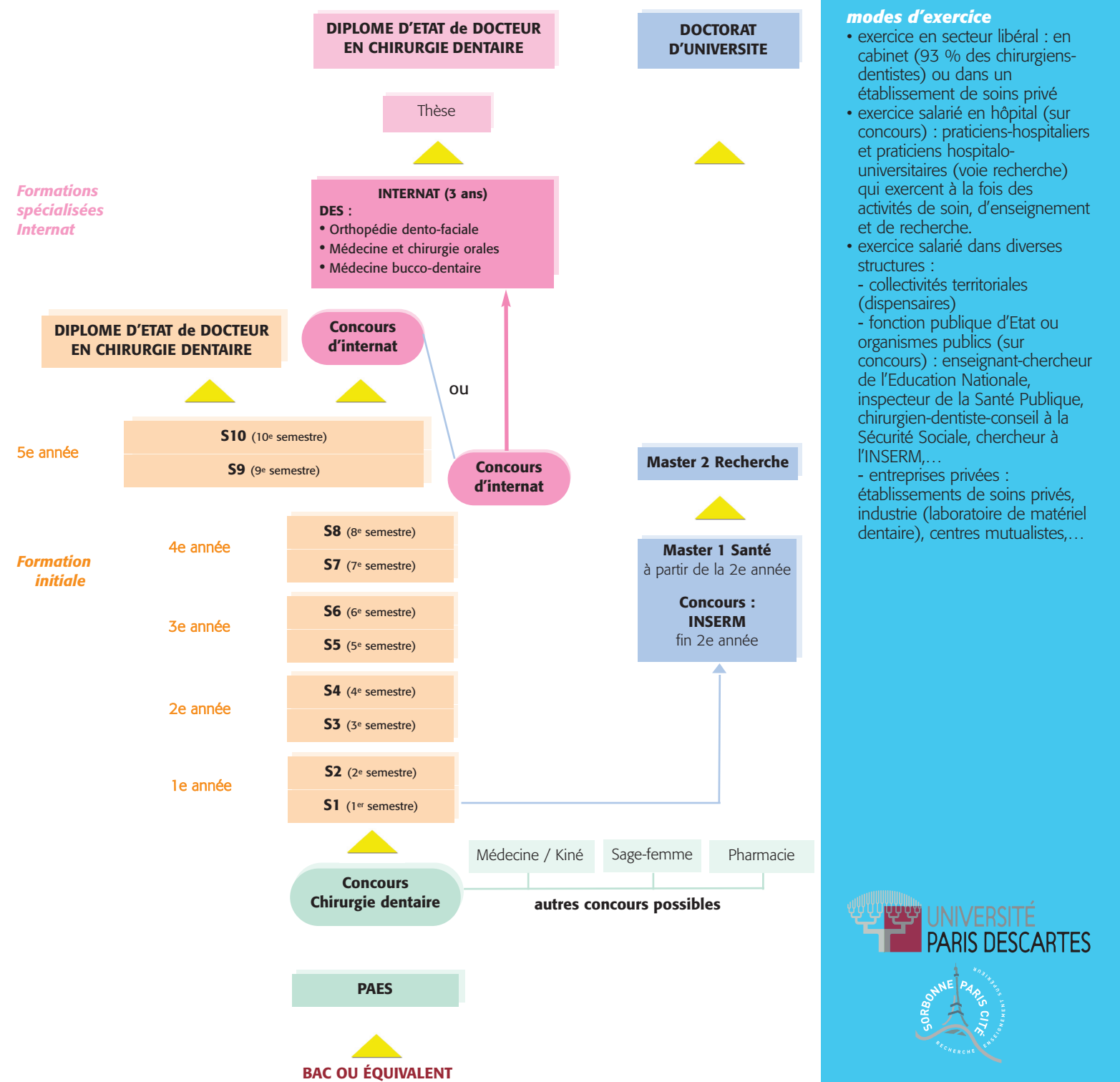
Allemagne, Belgique, Canada, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, Hongrie, Italie, Mexique, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Vietnam...

Les études

Formation continue



Voie recherche



exemples de métiers

- Chirurgien-dentiste
- Orthodontiste
- Enseignant-chercheur
- Chercheur

modes d'exercice

- exercice en secteur libéral : en cabinet (93 % des chirurgiens-dentistes) ou dans un établissement de soins privé
- exercice salarié en hôpital (sur concours) : praticiens-hospitaliers et praticiens hospitalo-universitaires (voie recherche) qui exercent à la fois des activités de soin, d'enseignement et de recherche.
- exercice salarié dans diverses structures :
 - collectivités territoriales (dispensaires)
 - fonction publique d'Etat ou organismes publics (sur concours) : enseignant-chercheur de l'Education Nationale, inspecteur de la Santé Publique, chirurgien-dentiste-conseil à la Sécurité Sociale, chercheur à l'INSERM,...
 - entreprises privées : établissements de soins privés, industrie (laboratoire de matériel dentaire), centres mutualistes,...

